

Enquêtes insertion jeunes diplômés 2024 – Ingénieurs-Apprentis AgroParisTech

CFA 29-07-2024 – Fabienne MAROILLE

Un démarrage un peu lent de l'insertion des apprentis à la sortie de l'école, mais qui s'améliore à 12 et à 24 mois. A 24 mois les indicateurs d'emploi : taux de CDI, de cadres et salaires sont bien au-dessus de ceux des non apprentis.

L'enquête insertion 2024 de la Conférence des Grandes Ecoles (C.G.E.) des Ingénieurs AgroParisTech a été réalisée sur les promotions d'ingénieurs diplômés en 2023 (à la sortie), en 2022 (12 mois après la sortie) et en 2021 (24 mois après la sortie).

Les taux de réponse pour les apprentis ont été un peu moins bons que d'habitude avec 85,2% pour les diplômés 2023, 80% pour les diplômés 2022 et 85% pour les diplômés 2021. Taux de réponse rapporté à 87% pour les diplômés 2023, à 93,3% pour les diplômés 2022 et à 97,5% pour les diplômés 2021 en consolidant les réponses de l'enquête de la C.G.E. avec des recherches de la situation des non-répondants sur LinkedIn.

Pour les diplômés 2023, à la sortie de l'école, l'insertion est moins bonne pour les apprentis (15,2% en recherche d'emploi soit 7 jeunes) que pour les non-apprentis (11,6% en recherche d'emploi). Pour les indicateurs d'emploi, le taux de CDI est meilleur pour les apprentis avec 64,3% contre 54% chez les non-apprentis. Le taux de cadres (80,8% vs 85,9%) et les salaires médians bruts annuels en France (36 000 € vs 37 000 €) sont moins bons que ceux des non-apprentis.

Pour les diplômés 2022 sortis il y a 12 mois aucun n'est en recherche d'emploi ni en autre situation. Les taux de CDI (72,2% vs 61,5%) et de cadres (88,2% vs 83,3%) est plus élevés que pour les non-apprentis, par contre les salaires sont plus bas (34 820 € vs 36 384 €).

Pour les diplômés 2021 sortis il y a 24 mois, un d'entre eux se déclare en recherche d'emploi (2,9%) et un en autre situation. Le taux de CDI est de 96,2%, le taux de cadres 83,3% et le salaire médian brut avec primes en France est de 40 529 €, soit des indicateurs d'emploi meilleurs que ceux des non-apprentis.

Aucun apprenti de la promotion sortante (2023) et des diplômés à 12 mois (2022) ne travaille à l'étranger. Sur les 3 promotions, 3 apprentis poursuivent en thèse : 2 chez les diplômés 2022 et 1 chez les diplômés 2021.

Pour les trois promotions confondues les secteurs d'activité sont variés avec en tête les sociétés de conseil et de services avec 25,6% (20), l'agroalimentaire avec 11,5% (9) et le secteur de la sylviculture et exploitation forestière (publique et privée) avec 10,3% (8). Pour les diplômés sortants 36,4% (9) ont été embauchés par leur entreprise d'apprentissage. Les autres moyens les plus cités pour trouver leur premier emploi ont été pour cette même promotion : les relations personnelles avec 19,2% (5), les candidatures spontanées avec 15,4% (4) et les sites Internet d'entreprises avec 11,5% (3).

Les 7 jeunes diplômés de 2023 qui s'étaient déclarés en recherche d'emploi ont été interrogés en mai 2024 pour savoir si leur situation avait changé, sur les 7 seulement 4 ont répondu et ils étaient tous en activité professionnelle.